



Conseil économique  
et social

PROVISOIRE

Réservé aux participants

E/1994/SR.12  
27 juillet 1994  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Session de fond de 1994

Débat de haut niveau

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 12e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mardi 28 juin 1994, à 15 heures

Président : M. BUTLER (Australie)

puis : M. BOTEZ (Roumanie)  
(Vice-Président)

puis : M. BUTLER (Australie)  
(Président)

SOMMAIRE

UN AGENDA POUR LE DEVELOPPEMENT

---

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

La séance est ouverte à 15 h 20.

UN AGENDA POUR LE DEVELOPPEMENT (suite)

M. LOEIS (Indonésie) dit que, depuis la fin de la guerre froide, il est de plus en plus admis que les problèmes liés à la paix, à la sécurité et au développement sont indissociables. En même temps, la notion de développement elle-même évolue et on s'accorde de plus en plus à dire que le développement doit être axé sur l'être humain et élargi aux dimensions politiques, sociales, économiques, humanitaires et environnementales. Le nouvel ordre mondial donne à la communauté internationale la possibilité de se concentrer sur les mesures propres à stimuler la croissance économique et le développement et à éradiquer la pauvreté. L'interdépendance et l'intégration croissante du monde et les progrès rapides de la technologie, notamment dans les domaines des communications, de l'informatique et des transports, rendent l'Agenda pour le développement plus nécessaire que jamais.

Malgré l'urgence du problème mondial du développement, les préoccupations des Nations Unies font aujourd'hui une place disproportionnée aux problèmes de sécurité internationale et aux problèmes humanitaires, au détriment du développement. C'est pourquoi le débat sur l'Agenda pour le développement est on ne peut plus opportun.

Toutefois, pour formuler cet agenda, il faut définir clairement la notion de développement. Il n'existe pas de modèle unique et définitif du développement, universellement applicable et acceptable, mais il faut adopter des lignes directrices communes, telles qu'une stratégie de croissance fondée sur l'économie de marché et un modèle de développement visant à améliorer la condition humaine en éradiquant la pauvreté, en valorisant les ressources humaines et en répondant de façon durable aux besoins fondamentaux de chacun. Comme la croissance économique est le moteur du développement, il est indispensable d'obtenir une croissance économique durable et plus rapide, afin d'élargir la base de ressources disponibles dans les pays en développement. L'Agenda pour le développement doit donc conserver les éléments traditionnels et éprouvés du développement, tels que le commerce international, l'aide financière et l'assistance technique, tout en intégrant de nouvelles dimensions comme les questions environnementales et sociales, la démocratisation et la politique démographique. Il ne peut y avoir de développement sans un régime approprié de commerce international et de transferts financiers et technologiques. Le

/...

(M. Loeis, Indonésie)

commerce international est le seul moyen qui permette d'obtenir durablement les recettes en devises dont chaque pays a absolument besoin. Les négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay, récemment achevées, devraient assurer la poursuite de la libéralisation du commerce mondial et contribuer à la promotion d'un système commercial ouvert, favorable à l'économie rurale, non discriminatoire et prévisible.

L'Indonésie a appris que la stabilité est à la fois indispensable pour le développement et tributaire de celui-ci. En Indonésie, les cinq dimensions du développement définies par le Secrétaire général dans l'Agenda, à savoir la paix, la croissance économique, l'environnement, la justice sociale et la démocratie, sont synthétisées dans ce qui est appelé la "trilogie du développement" - croissance, équité et stabilité. La croissance économique est un des moyens les plus efficaces de lutter contre la pauvreté et d'assurer l'équité; l'équité n'est pas seulement affaire de répartition du développement et de ses fruits, elle consiste aussi à trouver un équilibre durable entre la population et son environnement. La croissance et l'équité sont les bases de la stabilité.

Si l'élaboration d'un agenda pour le développement doit être un processus permanent, à l'échelle mondiale, dans lequel on s'efforce de trouver un consensus international sur cette question, cet agenda ne doit pas être considéré comme un substitut aux accords et instruments déjà en vigueur. Au contraire, il doit à la fois incorporer ces accords et instruments et remédier aux raisons pour lesquelles beaucoup d'entre eux n'ont pas été intégralement mis en oeuvre.

L'Organisation des Nations Unies, qui est la seule organisation démocratique et universelle capable de répondre à l'échelle mondiale aux problèmes économiques et humanitaires, est l'institution la mieux placée pour lancer l'Agenda pour le développement. Toutefois, il faut rechercher un rapprochement avec les institutions de Bretton Woods. L'actuel dialogue de haut niveau entre les dirigeants des différentes institutions multilatérales, financières et commerciales du système va dans la bonne direction et devrait être institutionnalisé.

M. AINSCOW (Royaume-Uni) dit que l'Agenda pour le développement offre un cadre à la fois réaliste et honnête pour la recherche d'une nouvelle stratégie de développement. Il souligne le rôle central de la croissance économique, moteur du développement, tout en rappelant que la croissance

/...

(M. Ainscow, Royaume-Uni)

économique ne doit pas être recherchée au détriment d'un développement humain durable. Il établit clairement que sans politiques nationales appropriées et pragmatiques, aucune croissance n'est possible, quel que soit le niveau de l'aide internationale. Surtout, il reconnaît l'existence d'un lien fondamental entre développement et démocratie et le fait que la notion de développement va bien au-delà de la seule croissance économique. Les précédentes tentatives de promouvoir ces notions dans le système des Nations Unies n'ont pas eu beaucoup de succès. C'est pourquoi la délégation du Royaume-Uni se félicite du fait que l'Agenda pour le développement représente un engagement sur des stratégies qui devraient faciliter la poursuite des objectifs du développement.

Le Royaume-Uni n'est pas d'accord avec tout ce qui figure dans l'Agenda; celui-ci ne traite pas de façon suffisante la question du rôle des institutions de Bretton Woods et sous-estime la contribution importante que ces institutions apportent actuellement au développement. Le Royaume-Uni a aussi des réserves à propos de certaines idées concernant la manière de promouvoir la coopération internationale, telles que la proposition de créer un mécanisme officiel de liaison entre le Groupe des Sept et le Groupe des Quinze, et a été frappé par l'absence de référence au problème de la drogue. Néanmoins, l'Agenda représente un bon équilibre global et une excellente base pour les travaux futurs. Il convient maintenant que le Conseil économique et social fasse au Secrétaire général des recommandations sur la manière de passer des principes et thèmes de l'Agenda à des mesures concrètes. L'Agenda contient déjà de nombreux éléments nécessaires pour mettre en place un environnement favorable au développement, dans des domaines clefs tels que le développement axé sur l'être humain, la démocratie et les droits de l'homme, la qualité du gouvernement, la nécessité d'une politique économique saine et d'un secteur privé fort, et la promotion d'un environnement économique international favorable.

A partir de ce cadre, le Conseil doit maintenant élaborer une série de mesures, aux échelons national et international, pouvant être adaptées à l'infinie diversité des situations et des besoins de chaque pays. Cette liste pourrait se fonder sur les cinq grands principes qui figurent dans l'Agenda pour le développement. Au niveau national, il faudrait notamment promouvoir l'égalité des chances pour tous les membres de la société et aussi envisager des mesures plus spécifiques, par exemple pour mettre place un environnement économique approprié. L'action de la communauté internationale pourrait viser notamment à renforcer le système commercial multilatéral, à alléger la dette de

/...

(M. Ainscow, Royaume-Uni)

certains pays et à améliorer l'efficacité de la coordination des donateurs pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles.

L'autre tâche urgente est de définir le rôle du système des Nations Unies dans le développement. Si, dans certains domaines, tels que celui des liens entre paix et développement, sa primauté n'est pas contestée, dans d'autres domaines, par exemple en ce qui concerne sa prétendue "compétence particulière", cette primauté est moins évidente et demande à être démontrée. Comme les autres institutions, le système des Nations Unies doit faire la preuve qu'il mérite d'être un des grands distributeurs d'aide au développement. Pour jouer le genre de rôle envisagé dans l'Agenda pour le développement, le système des Nations Unies doit continuer de se réformer. Un des instruments les plus puissants qu'il dispose pour cela est la résolution 47/199 de l'Assemblée générale. En fait, la plupart des instruments nécessaires pour la réforme existent déjà et il s'agit maintenant de faire en sorte qu'ils soient employés efficacement.

M. KHURSHEED (Inde) dit que la nécessité d'un agenda pour le développement n'a jamais été plus grande qu'aujourd'hui, en raison des tentatives qui ont été récemment faites pour marginaliser la question du développement et la traiter comme un à-côté du maintien de la paix et du règlement des conflits. Il faut absolument lutter contre l'érosion de la mission de l'Organisation en matière de développement aux stades de la formulation des politiques, de la coordination, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'exécution.

L'Agenda pour le développement doit s'attaquer de façon globale au problème généralisé de la pauvreté absolue qui empêche les pays en développement d'obtenir une croissance économique accélérée et un développement durable et de contribuer à la prospérité mondiale. Plutôt que de redéfinir ou de renégocier le consensus ou les principes directeurs concernant différents aspects du développement qui existent déjà ou qui devraient résulter de la Conférence des Nations Unies sur la population et le développement et du Sommet mondial pour le développement social, l'Agenda doit viser à aider le système des Nations Unies à suivre leur application et à cerner les problèmes qui y font obstacle. L'Organisation des Nations Unies doit coordonner les politiques et les interventions lorsque c'est nécessaire et exécuter des programmes lorsque cela lui est demandé. Elle doit construire une relation de coopération avec les institutions de Bretton Woods.

/...

(M. Khursheed, Inde)

La pierre angulaire de l'Agenda pour le développement doit être la recherche d'un nouveau partenariat pour le développement, fondé sur une synergie entre pays développés et pays en développement. Cela nécessite une combinaison novatrice de l'économie de marché et de l'intervention gouvernementale aux échelons national et international; il faut que les pays développés complètent les efforts faits par les pays en développement pour s'intégrer dans l'économie mondiale en établissant avec eux, de façon démocratique, des règles équitables et en respectant ces règles. Il faut accorder un traitement préférentiel aux pays en développement en situation particulièrement difficile et associer les pays en développement à l'élaboration et à la coordination des politiques macro-économiques, notamment en matière monétaire et financière.

La délégation indienne ne conteste pas que la croissance économique et le développement nécessitent des structures sociales et politiques appropriées, un climat de paix et de stabilité et une distribution équitable des richesses, mais considère que les questions sociopolitiques ne doivent pas occuper la place centrale dans l'Agenda pour le développement, ni servir à imposer des conditions. Elle souhaite un agenda concret, pragmatique, définissant clairement les stratégies, paramètres et mécanismes nécessaires pour redresser les inégalités du système économique international. La croissance économique accélérée et le développement soutenu ne doivent pas être sacrifiés au nom du développement durable.

Vu l'abondance des éléments disponibles, la délégation indienne espère que le Secrétaire général pourra présenter un nouveau rapport sur l'Agenda pour le développement à temps pour la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale. Ce rapport devrait contenir une analyse des négociations économiques internationales de l'après guerre froide, depuis 1989, et proposer des moyens concrets pour surmonter les obstacles qui entravent le développement des pays en développement, un plan d'action pour un partenariat pour le développement et des méthodes pour permettre aux institutions compétentes des Nations Unies et aux institutions de Bretton Woods d'agir de concert en vue de mettre en oeuvre ce nouvel Agenda.

M. KASTRUP (Allemagne) dit que l'Agenda pour le développement est le pendant nécessaire de l'Agenda pour la paix, puisque la paix ne peut être durable que si les causes profondes des conflits sont traitées. Mais la paix à elle seule ne garantit pas le développement. Les pays doivent assumer la responsabilité de leur propre développement et de la promotion du respect des

/...

(M. Kastrup, Allemagne)

droits de l'homme, de la justice et des libertés fondamentales. Les pays qui ne s'acquittent pas de cette responsabilité détruisent les bases du développement.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a fait prendre à tous les pays conscience de la nécessité de renoncer aux anciennes attitudes et de rechercher un développement durable. Un partenariat mondial visant à protéger l'environnement et à appuyer le développement est appelé à devenir, de plus en plus, la stratégie de maintien de la paix de l'avenir.

Les objectifs de l'Allemagne en matière de coopération bilatérale et multilatérale pour le développement sont principalement de lutter contre la pauvreté, de promouvoir l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et de favoriser le développement et le renforcement de structures démocratiques fondées sur l'Etat de droit. L'Union européenne a adopté des principes directeurs en matière de coopération pour le développement qui mettent l'accent sur l'interdépendance entre la dimension humaine, la démocratie et le développement. Il faut que les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement soient plus efficaces et mieux coordonnées que par le passé. Par exemple, il convient de renforcer le rôle de coordination du PNUD en élargissant le système des coordonnateurs résidents. Il faut aussi élaborer des accords de coopération avec les institutions spécialisées et les institutions de Bretton Woods pour utiliser au mieux les compétences de chacun. On peut noter à cet égard que la Commission du développement durable essaye actuellement de devenir le principal moteur politique du nouveau partenariat mondial entre le Nord et le Sud pour l'environnement et le développement.

L'Agenda pour le développement doit être un moyen d'éliminer la pauvreté, la maladie, l'oppression et la guerre et de promouvoir le développement durable en répondant aux besoins des êtres humains, en particulier dans les pays les plus pauvres. Le développement est un droit fondamental de l'homme et ses piliers sont la paix, la démocratie et la justice.

M. MROZIEWICZ (Pologne) dit que sa délégation est heureuse de voir que le rapport du Secrétaire général accorde une attention particulière aux liens étroits qui existent entre développement et droits de l'homme. On commence à se faire peu à peu à l'idée que la démocratie politique peut apporter une contribution importante au processus de développement. L'expérience acquise par la Pologne au cours des cinq dernières années prouve que l'élimination des obstacles politiques et la mise en place d'institutions permettant au peuple de

/...

(M. Mroziewicz, Pologne)

participer à la prise de décisions peuvent jouer un rôle clef dans la promotion du développement. Le rapport appelle à juste titre l'attention sur les problèmes de la résurgence de la xénophobie et des forces ultranationalistes et antidémocratiques; il évoque aussi la nécessité de mieux apprécier l'importance des différents acteurs du développement, tels que les partis politiques, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les organisations de base. L'Agenda pour le développement pourrait amorcer un processus d'évaluation régulière des activités de ces acteurs et de leurs interactions avec le système des Nations Unies. La Pologne souscrit à l'idée que le système des Nations Unies devrait aider les organisations de base.

Les nouvelles réalités et l'interdépendance croissante dans les relations internationales nécessitent une nouvelle conception de la coopération. Il faut absolument établir un partenariat pour le développement, afin d'instaurer un climat de coopération authentique et de solidarité internationale et de susciter un nouveau style de relations économiques entre pays, fondées sur la reconnaissance de l'égalité souveraine, sur l'intérêt commun et sur le partage des responsabilités.

La transformation démocratique de l'Europe centrale a modifié la situation mondiale; la réunification d'un monde auparavant subdivisé est un des plus grands défis des années 90. Cet aspect n'est pas suffisamment pris en considération dans l'Agenda. Le défi de la transition devrait constituer un chapitre important de ce programme. La transformation économique des pays d'Europe centrale et orientale a aussi montré qu'il n'existe pas d'autre voie viable que l'économie de marché; l'Agenda ne reflète pas non plus comme il convient cette considération.

Le climat actuel est propice à un renforcement du rôle du système des Nations Unies dans le développement. L'esprit de Rio a permis de commencer à édifier un consensus international autour du concept de développement durable. Le rôle de l'Agenda sera d'enrichir ce concept en y ajoutant une dimension humaine. Les cinq conférences mondiales organisées par les Nations Unies dans les années 90 pourraient jouer un rôle majeur à cet égard. L'Agenda devrait faire la synthèse des résultats de ces conférences et indiquer quels sont les domaines ou problèmes qui n'ont pas bénéficié d'une attention suffisante. Il faut que le système des Nations Unies renforce son rôle dans les domaines économique et social et les domaines connexes. Il faut veiller en particulier à renforcer les interactions entre les institutions de Bretton Woods et

/...

(M. Mroziejcz, Pologne)

l'Organisation des Nations Unies et rechercher des moyens d'améliorer la coopération entre ces institutions et les autres organismes des Nations Unies dans leurs domaines de compétence respectifs et en tenant compte de leurs atouts spécifiques.

L'Agenda pour le développement et l'Agenda pour les droits de l'homme que propose la délégation polonaise pourraient constituer les deux piliers de la coopération future dans le cadre du Conseil.

M. NAKAJIMA [Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)] dit que l'OMS, en tant qu'élément du système des Nations Unies, est attachée au développement des nations et à la santé de leurs peuples. Elle pense que les gouvernements sont responsables de la santé de leur population et que le seul moyen de s'acquitter de cette responsabilité est de veiller à l'amélioration des conditions de santé et des conditions sociales. Toutefois, les gouvernements ne peuvent suffire à cette tâche seuls et c'est pourquoi l'OMS a entrepris de mettre à jour sa stratégie de la santé pour tous en vue de promouvoir de façon plus efficace l'accès universel aux soins de santé par la participation active des communautés. Elle participe activement au dialogue sur le développement avec d'autres institutions des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité des programmes et de l'utilisation des ressources. Dans ce contexte, elle a restructuré ses programmes d'immunisation et a noué un dialogue avec ses partenaires du système des Nations Unies en vue de lancer un programme commun.

L'OMS concentre son attention sur les pays et groupes de population particulièrement vulnérables et qui n'ont qu'un accès limité aux services de santé. Elle est consciente du lien qui existe entre santé et développement économique et aide les pays à définir quelles sont les interventions propres à répondre à des besoins essentiels en matière de santé et à atténuer la pauvreté. Elle est particulièrement préoccupée par la situation de l'Afrique subsaharienne où la menace du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme n'est plus seulement un problème de santé publique mais aussi un problème social, économique et politique.

Pour assurer un niveau de santé permettant à tous les êtres humains de mener une vie socialement et économiquement productive, le développement et la démocratie sont tous deux indispensables. D'ailleurs, le Secrétaire général a, à juste titre, rappelé que la démocratie et la bonne conduite des affaires publiques sont indissociables. Du point de vue de la santé, cela signifie qu'il

/...

(M. Nakajima)

faut consacrer des ressources suffisantes à l'édification de l'infrastructure de base des soins de santé primaires. La santé de l'environnement est indissociable du bien-être de l'homme. La pollution n'est pas le seul ennemi de la santé de l'homme. Le gaspillage des ressources naturelles, les risques chimiques et nucléaires, les troubles civils et d'autres facteurs humains, y compris l'incohérence des politiques, sont autant de facteurs qui privent les peuples de la possibilité de mener une vie saine et productive. Le développement n'est possible que si la santé de tous les êtres humains est assurée au moyen de politiques et de mesures appropriées. Il faut donc que la communauté mondiale mette l'accent sur le développement, considéré comme une entreprise concertée, axée sur l'être humain, dans laquelle la croissance économique débouche sur un bien-être durable pour tous, y compris sur le plan de la santé.

M. MOHAMMED (Ethiopie) juge très positif l'Agenda pour le développement qui a été proposé, rappelant que le fardeau de l'Afrique s'alourdit de jour en jour. Si l'Ethiopie pense elle aussi que chaque pays est responsable de son propre développement, il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'engagement des partenaires mondiaux, notamment en ce qui concerne l'aide publique au développement. Les initiatives actuelles et les réformes en cours visant à instaurer une économie de marché en Afrique doivent être placées dans le contexte de la croissance et du développement; la question de l'accès des produits africains aux marchés internationaux est particulièrement importante. Il est bien connu que les produits africains se heurtent actuellement à des obstacles tant tarifaires que non tarifaires; il convient que l'Organisation des Nations Unies lance un débat avec les partenaires internationaux de l'Afrique et les institutions compétentes en vue d'éliminer rapidement ces obstacles.

La mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des institutions sont les pierres angulaires de l'assistance technique fournie par le système des Nations Unies à l'Ethiopie. En fait, l'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement sont au coeur du programme de développement du Gouvernement éthiopien. L'universalité du système des Nations Unies et le mandat défini par la Charte sont d'excellents points de départ. Toutefois, aujourd'hui cela ne suffit plus et il faut renforcer le système des Nations Unies pour lui permettre de fournir une aide plus efficace et à plus grande échelle.

/...

M. MAYOR [Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)] dit que l'Agenda pour le développement doit déboucher sur une action concertée et efficace de la communauté internationale visant à mettre fin au scandale que constitue le niveau actuel des inégalités sociales. Cet agenda doit accorder la priorité à la création et au transfert du savoir, à la promotion du développement humain et à l'édification de capacités endogènes, au moyen d'une éducation permanente, intensive et diversifiée. L'éducation, accessible à tous les membres de la société, y compris les filles et les femmes, exploitant toutes les ressources qu'offre la technologie moderne, diversifiant ses formes et ses méthodes pour s'adapter à la diversité des besoins sociaux et offrant la possibilité de mettre à jour et d'élargir continuellement les connaissances, est la clef qui permettra de réaliser le potentiel de chaque individu et de s'attaquer au problème du sous-développement à sa source. Elle peut aussi apporter une contribution cruciale à la maîtrise de l'explosion démographique, à la protection de l'environnement et à la promotion d'attitudes de tolérance et de compréhension réciproque, propices à la démocratie et à la paix interne et internationale. L'éducation, ainsi comprise, doit être au coeur de tout Agenda pour le développement.

Les opérations de maintien de la paix et d'assistance humanitaire ont tendance à faire oublier la mission centrale de l'Organisation des Nations Unies. Il faut trouver des moyens novateurs pour établir un meilleur équilibre entre maintien de la paix et édification de la paix, notamment en réduisant les forces militaires, en donnant davantage de pouvoir à la société civile et en luttant contre les asymétries actuelles. Dans un monde habitué à réagir de façon émotive à ce qui frappe l'oeil, il faut faire prendre conscience à chacun de l'importance d'actions moins visibles, comme l'édification de la paix.

Il ne peut y avoir de croissance économique sans valorisation des ressources humaines, qui suppose acquisition de connaissances et de savoir-faire. L'investissement éducatif à tous les niveaux est indispensable pour irriguer les racines du développement.

Il faut prendre des mesures concrètes pour réaliser le développement économique et social. Ce qui compte en définitive, ce sont les priorités établies au niveau national, le pourcentage du PNB consacré à l'éducation et au

/...

(M. Mayor)

développement scientifique et technique, et un consensus national sur les mesures indispensables pour un développement durable.

Des considérations tant pratiques que morales militent en faveur d'une solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Dans un monde dans lequel la couverture globale des médias fait de chacun un témoin, la solidarité humaine est de plus en plus une nécessité politique. L'éducation est indispensable pour la gestion de l'interdépendance et pour l'épanouissement d'une culture mondiale du développement et de la paix.

M. GORITA (Roumanie) dit que le développement est une responsabilité commune de tous les pays et que les perspectives d'un développement mondial équilibré et durable dépendront d'une évaluation correcte des problèmes spécifiques de chaque pays. En outre, une bonne gestion des affaires publiques et l'encouragement de l'initiative privée sont indispensables pour appuyer les efforts nationaux de développement. Cela suppose une volonté politique favorable au changement et au développement, une stabilité socio-politique interne et des politiques et stratégies appropriées pour faire en sorte que les ressources humaines et matérielles soient employées de façon efficiente et pour respecter un équilibre entre le court, le moyen et le long terme. Cela nécessite aussi un environnement international favorable, dans lequel l'interdépendance entre paix et développement soit pleinement prise en compte.

L'Agenda pour le développement doit accorder une attention particulière à l'étroite interaction qui existe entre environnement et développement aux échelons mondial et national. Les problèmes d'environnement doivent être pris en considération dès le début de tout processus de réforme économique ou d'ajustement structurel. En outre, il ne faut pas oublier l'importance de la démocratie et du respect des droits de l'homme dans la recherche d'une croissance soutenue et d'un développement durable. Les gouvernements ne doivent plus agir comme acteurs principaux sur la scène économique mais plutôt s'employer à mettre en place un cadre institutionnel et juridique favorable à l'initiative privée.

M. de MARIA y CAMPOS [Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] dit que chacun est d'accord sur le fait que la paix doit être le préalable d'un Agenda pour le développement. Une des dimensions du développement, la dimension socio-économique, est à la fois une conséquence et une condition de la paix. Les années 90 ont marqué le début d'une période de transformation extraordinaire

/...

(M. de Maria y Campos)

au niveau mondial. Cependant, la plupart des pays en développement, notamment les pays les moins avancés d'Afrique, ainsi que les catégories de population les plus pauvres d'autres pays en développement, ne sont pas en mesure de tirer parti des nouvelles perspectives de croissance. L'investissement étranger direct a été concentré sur un petit nombre de pays. Pour les autres, qui en outre doivent faire face à une expansion démographique rapide et à un chômage massif, le changement risque de signifier renforcement des disparités et intensification des conflits sociaux. De même que l'absence de paix menace le progrès socio-économique, l'absence de progrès socio-économique peut menacer la paix et rendre nécessaire des opérations de maintien de la paix encore plus coûteuses.

Le problème qui se pose, c'est de savoir comment exploiter les occasions et mettre en place une dynamique de croissance. Ces dernières années, l'Organisation des Nations Unies a dû faire face à une urgence après l'autre, en négligeant les aspects fondamentaux du développement des économies nationales.

L'industrialisation est le principal moteur du développement socio-économique. Une foi aveugle en ses vertus, ainsi que les excès des politiques de remplacement des importations, ont conduit à un certain désenchantement concernant le rôle de l'industrialisation dans le développement. Ces dernières années, il est devenu évident que l'industrie est l'activité clef qui ajoute de la valeur aux ressources humaines et naturelles et répond de façon efficiente et efficace aux besoins de l'homme. Cependant, l'industrialisation n'arrive pas toute seule; si le secteur privé a un rôle essentiel à jouer, il faut aussi que le secteur public soit plus dynamique, notamment dans les premiers stades du développement ou de la restructuration de l'industrie. Le système des Nations Unies doit soutenir tant le secteur public que le secteur privé. Les pays en développement et les pays en transition doivent adopter un schéma de développement industriel visant d'emblée à un développement équitable et respectueux de l'environnement, plutôt qu'à une forme de croissance portant en germe des conflits et des disparités.

Il est nécessaire d'instaurer de nouveaux partenariats mondiaux entre tous les membres de la communauté internationale qui jouent un rôle dans la croissance économique et de s'écarter de la conception traditionnelle d'une assistance technique fragmentée. La complexité du processus de développement et l'interaction entre ses dimensions sociale, politique, économique, culturelle et environnementale doivent être prises en considération. Le monde a besoin d'une

/...

(M. de Maria y Campos)

nouvelle éthique du développement industriel aux niveaux national et international et d'un nouveau partenariat mondial pour le développement industriel, dans lequel les entités publiques et privées coordonneront leurs efforts, avec l'aide du système des Nations Unies.

L'expérience récente a montré que la stabilité macro-économique est une condition nécessaire mais non suffisante du développement socio-économique et que la mondialisation s'accompagne souvent d'une désintégration à l'intérieur des frontières nationales. L'ajustement macro-économique doit intégrer la dimension sectorielle et sociale. Dans ces conditions, il faut que le système des Nations Unies recentre son attention sur les questions fondamentales, redéfinisse son rôle par rapport aux problèmes mondiaux, régionaux, nationaux et infranationaux, recherche quelle est la contribution spécifique qu'il peut apporter à la solution des problèmes, restructure son organisation et accorde aux institutions spécialisées l'attention et les ressources nécessaires. Il faut que les institutions mondiales traitent les problèmes mondiaux de façon plus opérationnelle. Il faut prendre des mesures réfléchies et spécifiques, ce qui demande des compétences spécifiques que seules les institutions spécialisées possèdent.

Il faut poursuivre la restructuration dans le système des Nations Unies pour faire en sorte que les programmes soient mieux ciblés et plus efficaces. A cet effet, il convient d'analyser soigneusement les tâches du système des Nations Unies et de revoir leur répartition parmi les différentes institutions. En même temps, une restructuration fondamentale des organisations est nécessaire, de même qu'une révision de leurs règles et procédures de gestion, pour qu'elles puissent répondre efficacement aux demandes qui leur sont adressées.

L'ONUDI a récemment achevé son processus de réforme et de restructuration en profondeur, avec l'appui des Etats Membres. Toutefois, ses programmes ne pourront produire les effets désirés que lorsqu'ils feront partie intégrante d'un effort global de développement aux niveaux national et international, que l'ONUDI pourra renforcer sa présence dans les pays, en coordination avec les autres organismes des Nations Unies, que la répartition des tâches entre les institutions spécialisées sera claire et permettra d'éviter les doubles emplois, que les divers efforts de restructuration du système des Nations Unies prendront en considération les atouts spécifiques de chaque institution et que le PNUD et

/...

(M. de Maria y Campos)

les institutions de Bretton Woods feront appel aux institutions spécialisées les mieux placées pour chaque problème.

M. CAVALCANTI (Brésil) dit que la fin de la guerre froide a considérablement élargi les possibilités de coopération. L'interdépendance croissante de l'économie mondiale nécessite un renforcement de la coopération car aucun pays ou groupe de pays ne peut espérer maîtriser complètement les paramètres économiques. Il faut cesser d'assimiler coopération à aide ou assistance et s'efforcer de dépasser le schéma donateur-bénéficiaire pour aller vers un partenariat dans lequel chacun donne et reçoit à la fois. L'Agenda pour le développement doit traiter cinq thèmes concrets.

Le premier est la nécessité de prolonger les efforts de libéralisation du commerce international de cette dernière décennie en faisant encore davantage pour réduire les restrictions. En mettant en place les conditions d'une expansion du commerce mondial, on contribuerait beaucoup à accélérer la croissance, condition préalable du développement. Les efforts entrepris par la plupart des pays d'Amérique latine durant la dernière décennie n'ont pas été égalés par les pays industriels.

Deuxièmement, l'Agenda pour le développement devrait appuyer les efforts d'intégration régionale, considérée comme un mécanisme favorisant une plus grande intégration internationale et non comme un obstacle au commerce interrégional. La situation de la région de l'Amérique latine est un exemple de cette tendance saine vers un "régionalisme ouvert".

Troisièmement, il faut relancer le multilatéralisme économique, qui a fait tant de progrès durant le Cycle d'Uruguay. La nouvelle Organisation mondiale du commerce a reçu un héritage influencé par les grands problèmes actuels du commerce international, mais il faut éviter que certaines préoccupations nouvelles, comme celles qui concernent les liens entre commerce international et environnement ou politique du travail, ne deviennent prétexte à de nouvelles formes de protectionnisme.

Le quatrième thème concerne les flux financiers internationaux, tant officiels que privés, qui sont devenus de plus en plus importants pour le développement. Il faut rechercher des moyens appropriés pour accroître l'investissement productif du secteur privé et l'aide publique au développement, notamment en faveur des pays les moins avancés.

Cinquièmement, l'Agenda pour le développement ne doit pas négliger le rôle crucial de la technologie dans les efforts de développement, ni la nécessité de

/...

(M. Cavalcanti, Brésil)

promouvoir une action multilatérale visant à intensifier les transferts de technologie. Même si le rôle du secteur privé est prépondérant, l'action intergouvernementale peut être décisive en stimulant les transferts de technologie, de même que des mesures au niveau national peuvent soutenir les efforts intérieurs de recherche et de développement technologique.

En combinant différentes mesures relevant de ces cinq domaines prioritaires, on pourrait structurer un système de coopération internationale pour le développement de telle façon que les intérêts de toutes les parties puissent être pleinement pris en considération. Le développement doit être soutenu, durable, général et équitable. La coordination entre les organismes à caractère économique des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods et une plus grande participation des pays en développement au processus de décision de ces institutions sont particulièrement nécessaires.

Pour promouvoir une coopération authentique, il faut mettre au point des mécanismes tenant compte équitablement des différents intérêts en jeu. L'Organisation des Nations Unies est bâtie sur des principes démocratiques, mais elle est entravée par le manque de moyens d'action concrets. Les institutions de Bretton Woods ont du pouvoir, mais leurs processus de décision pourraient être améliorés par une participation plus efficace des pays en développement. Les actuels mécanismes de prise de décisions limitent la capacité des institutions de répondre aux principaux déséquilibres macro-économiques mondiaux. Aujourd'hui, leur rôle se borne pour l'essentiel à surveiller la politique économique des pays en développement et à fournir des crédits dans des secteurs considérés comme d'intérêt mondial, comme l'environnement, alors qu'en fait on a besoin d'une action plus nuancée et axée sur des objectifs spécifiques.

Les actuels mécanismes d'action internationale tendent à être insuffisants soit parce qu'ils n'ont pas de véritable impact sur les variables macro-économiques au niveau mondial, soit parce qu'ils sont incapables de traiter les déséquilibres qui affectent une grande partie de l'économie mondiale. Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la coordination entre ces institutions de façon à fournir à la communauté mondiale des objectifs plus clairs et plus cohérents. Il est indispensable de traiter la question de la gestion des affaires publiques au niveau international, afin d'édifier un système qui, prenant en considération les intérêts de toutes les parties, pourrait déboucher sur un partage équitable des charges et des avantages.

/...

(M. Cavalcanti, Brésil)

Les thèmes prioritaires qui devraient être abordés dans un Agenda pour le développement sont les suivants : promotion de la libéralisation du commerce international, qui est un puissant moteur de croissance et de développement, appui au régionalisme économique considéré comme un élément de l'édification d'une économie mondiale plus dynamique, mise en place d'un multilatéralisme économique prenant pleinement en considération les intérêts de tous les partenaires, accroissement des financements internationaux en faveur des pays en développement et prise en considération du rôle de la technologie en tant qu'élément indispensable du développement.

M. ZARIF (Observateur de la République islamique d'Iran) dit que l'Agenda pour le développement devrait contenir des propositions plus précises en matière de commerce international, de ressources financières, de transfert de technologie et de coopération scientifique. La situation de chaque pays joue certes un rôle clef dans le développement, mais l'Agenda devrait aussi mettre l'accent sur les conditions fondamentales relevant de l'environnement extérieur. En outre, il doit proposer des mécanismes de suivi efficaces et explorer des moyens de promouvoir la participation, sur un pied d'égalité, des pays en développement aux négociations concernant les aspects les plus importants de la politique financière et commerciale internationale. L'Organisation des Nations Unies, en raison de son universalité, de sa relative transparence et de son caractère démocratique, est la mieux placée pour assurer la coordination des politiques économiques, à condition que les institutions de Bretton Woods y soient associées. Pour M. Zarif, le Conseil économique et social est l'organe le plus compétent pour assurer la coordination et le suivi des politiques; toutefois, il convient de le renforcer.

M. Botez (Roumanie), Vice-Président, prend la présidence.

M. KALPAGE (Sri Lanka) dit que la tâche la plus urgente est de combattre la pauvreté absolue et de mobiliser les ressources nécessaires à cet effet. Il rappelle à cet égard la proposition faite à la onzième réunion ministérielle des pays non alignés au Caire de convoquer une conférence internationale sur le financement du développement. Dans ce cadre, il faut prêter une attention toute particulière à la situation des pays les moins avancés, qui sont débordés par des problèmes tels qu'une croissance économique négative, une mortalité infantile considérable et un secteur privé trop faible pour jouer un rôle majeur.

/...

(M. Kalpage, Sri Lanka)

Si la coopération et l'aide internationales sont indispensables pour réaliser un développement axé sur l'être humain, l'effort de développement doit être autonome et les priorités doivent être fixées par chaque pays. Il faut que le monde se rende compte que le développement du Sud serait profitable tant au Nord qu'au Sud. Le progrès technique et la révolution des télécommunications sont en train de forger une nouvelle conscience morale au niveau mondial. Cette conscience doit s'étendre à la vie politique, dans laquelle pluralisme et le dialogue doivent prendre le pas sur l'intolérance et l'affrontement interethnique et se traduire, dans le domaine économique, par un véritable partenariat basé sur le respect de l'équité et de la justice, le libre-échange et le développement durable.

M. ALBAR (Observateur de la Malaisie) dit que, dans leur quête d'un nouveau départ et d'un nouvel esprit de partenariat, les pays développés et en développement doivent être prêts à abandonner les positions extrémistes et à s'appuyer sur l'idée de l'interdépendance et de l'égalité des nations. Il faut faire un effort déterminé pour surmonter les antagonismes et les préjugés hérités de l'histoire, de la guerre froide ou d'apparentes divergences culturelles.

La diversité et la spontanéité sont les sources de la créativité nationale et il faut donc que chaque pays s'efforce constamment d'associer toutes les minorités à son progrès social et économique. En même temps, la croissance économique ne doit pas oublier l'équité, condition du progrès social et de l'intégration. Le respect des droits de l'individu doit être placé dans le contexte plus général de l'intérêt commun de la société. Le développement durable est impossible sans un investissement continu dans le capital physique et humain, qui doit être financé tant localement que de l'extérieur. Toutefois, les tentatives obstinées d'introduire dans le régime de commerce international des clauses sociales et environnementales auraient, si elles aboutissaient, un effet négatif sur la croissance et le développement des pays en développement. Ces clauses d'inspiration protectionniste imposeraient un fardeau social insoutenable aux pays en développement.

Le débat du Conseil sur le développement doit transcender les cultures et les traditions. Si l'Organisation des Nations Unies veut jouer un rôle à ce stade crucial de l'histoire, elle doit se réformer. La façon dont cette réforme sera menée et le rôle que jouera l'Organisation dans le nouvel ordre mondial auront une influence majeure sur l'évolution des relations internationales.

M. EGGERT (Observateur de la Finlande) dit que la description faite par le Secrétaire général des cinq dimensions indissociables du développement est certes utile, mais que l'Agenda doit tenir compte du fait que le développement durable n'est pas seulement affaire de protection de l'environnement, car la durabilité doit être à la fois économique, sociale et environnementale. Le rôle du système des Nations Unies parmi les autres partenaires du développement doit être plus clairement défini. L'Organisation des Nations Unies doit avoir les moyens d'analyser les effets sociaux de l'ajustement structurel et de fournir des conseils de politique sociale et une assistance technique aux gouvernements. Elle doit compléter ce travail d'analyse par des fonctions consultatives et normatives. La fonction consultative est importante pour édifier un consensus et appeler l'attention sur diverses questions. Malheureusement, son utilité a été réduite par la prolifération des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. C'est pourquoi aujourd'hui l'édification de consensus se fait dans le cadre de réunions au sommet. L'Agenda pour le développement doit traiter cette question. Il pourrait aussi susciter un débat de fond sur l'importance de l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés et sur les modalités actuelles de la coopération pour le développement. Enfin, il doit dire plus clairement que le développement est un problème mondial et que la communauté internationale doit se pencher tout particulièrement sur le cas de l'Afrique.

M. Butler (Australie) reprend la présidence.

M. DERYCKE (Belgique), évoquant la notion de développement humain durable, dit qu'il faut établir des priorités claires. Il faut commencer par reconnaître que les pays diffèrent par leur niveau de développement et leurs besoins et que la paix est un préalable incontournable de tout développement durable. Par conséquent, il convient de faciliter la transition entre les opérations de maintien de la paix et les activités de développement économique. Ces opérations doivent être accompagnées par des plans, de préférence établis au niveau régional, pour la période de l'après-chaos. La Belgique, qui apporte une contribution considérable aux efforts des Nations Unies, appuie aussi des initiatives régionales de maintien de la paix par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité africaine. Il convient d'explorer davantage les possibilités qu'offre ce mode d'action.

En outre, il faut tenir compte du fait que dans chaque société, certaines catégories de la population ont besoin d'être particulièrement aidées. Il faut

/...

(M. Derycke, Belgique)

prendre des mesures pour mettre fin au tragique gaspillage des ressources humaines. Les pays en développement peuvent faire beaucoup eux-mêmes, notamment en équilibrant leur budget. Une meilleure division du travail dans le domaine du développement est nécessaire; il faut définir précisément les tâches à tous les niveaux, avec l'efficacité comme le seul critère. Il faut réexaminer le rôle spécifique de l'Organisation des Nations Unies et de ses divers organismes et institutions et établir une division du travail réaliste entre le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, sur la base du respect mutuel. Ces institutions doivent se rendre compte qu'un dialogue est nécessaire. Un Agenda pour le développement relativement modeste, tenant compte des leçons de l'histoire, serait plus efficace. Les modèles de développement axés sur l'être humain doivent être suffisamment souples pour pouvoir s'adapter aux besoins. Le processus d'élaboration de l'Agenda pour le développement est un processus politique et son succès ne pourra être mesuré qu'à la lumière de l'impact effectif de l'Agenda.

M. NARANJO (Costa Rica) dit que les propositions du Secrétaire général reflètent les priorités des pays d'Amérique centrale. Après avoir décrit les efforts faits dans cette région, avec l'appui de la communauté internationale, en vue d'instaurer la paix et la stabilité, il rappelle que la paix et la liberté ne suffisent pas et que les droits de l'homme ne se limitent pas aux droits civils et politiques. La région a encore de graves problèmes à régler dans les domaines économique, social, écologique et culturel. C'est pourquoi l'Amérique centrale accorde le plus haut rang de priorité au développement humain durable. En raison de l'extraordinaire biodiversité de son environnement, le Costa Rica a inscrit l'écologie dans son programme scolaire et l'obligation de protéger l'environnement dans sa Constitution. Il a l'intention de s'attaquer aux principaux problèmes qui menacent son environnement et de mettre en oeuvre des programmes novateurs s'appuyant sur la participation de la population et sur le principe que production et conservation ne sont pas contradictoires. Ces projets seront associés à une politique de saine gestion de l'économie et d'éradication de la pauvreté. Sur le plan régional, les pays d'Amérique centrale ont forgé un esprit de coopération pour le développement durable qui prend en considération leur spécificité. La région a commencé des pourparlers avec le Programme des Nations Unies pour le développement en vue d'obtenir un financement pour certains projets prioritaires. L'Amérique centrale, qui a montré l'exemple en réglant ses conflits par le dialogue et la

/...

(M. Naranjo, Costa Rica)

réconciliation dans les années 80, espère devenir un modèle pour le développement durable dans les années 90. Elle compte beaucoup sur l'aide internationale dans cette entreprise.

M. HOVE (Zimbabwe) dit que dans un monde de plus en plus interdépendant, les disparités entre pays développés et pays en développement deviennent toujours plus flagrantes. Les pays en développement restent incapables d'influencer les principaux facteurs qui déterminent le commerce international et l'Agenda doit viser à remédier à ces déséquilibres entre les deux groupes de pays. Il doit proposer des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté et créer des emplois, ainsi qu'en ce qui concerne le rôle des femmes dans le développement. L'aide publique au développement a diminué jusqu'à représenter aujourd'hui moins de la moitié de l'objectif adopté par l'Assemblée générale en 1970. Pour qu'un développement durable soit possible, il faut que les efforts des pays en développement soient complétés par un climat économique favorable. Le Zimbabwe espère qu'avec l'achèvement des négociations multilatérales du Cycle d'Uruguay, un système commercial plus équitable et non discriminatoire pourra être mis en place. En outre, il faut que la communauté internationale adopte une démarche coordonnée et unifiée pour régler le problème de l'endettement des pays en développement. A cet égard, M. Hove lance un appel en vue de l'annulation, conformément aux conditions de Trinidad, d'au moins les deux-tiers de la dette des pays en développement à bas revenu, notamment en Afrique. Enfin, il faut accorder une attention toute particulière à la situation économique critique de l'Afrique.

Le système des Nations Unies doit renforcer son rôle dans la promotion de la coopération internationale pour le développement. Une nouvelle conception du développement ne peut être élaborée qu'à partir d'objectifs et d'engagements communs. Il faut notamment que l'Agenda pour le développement assure une meilleure supervision des institutions de Bretton Woods et évite de remettre en question le consensus réalisé dans le cadre d'accords internationaux.

M. SAMUELSSON (Observateur de la Suède) dit qu'il est temps de repenser le cadre institutionnel de la coopération économique et sociale internationale et le rôle du système des Nations Unies à cet égard, en particulier sur le plan opérationnel. L'Agenda pour le développement - contribution opportune à cette entreprise - doit mettre l'accent sur la définition des tâches qui incombent au système des Nations Unies et non sur leurs modalités d'exécution.

/...

(M. Samuelsson, Suède)

Il convient d'examiner la notion de développement non seulement du point de vue des pays en développement, mais aussi comme un problème global, en mettant l'accent sur l'interdépendance qui caractérise le monde contemporain.

M. Samuelsson se félicite du fait que le Secrétaire général ait souligné cet aspect dans son introduction lors de la séance précédente. En outre, il convient de préciser les interactions entre démocratie, développement et respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui sont à la base d'un développement humain véritablement durable. Enfin, dans toute analyse de la notion de développement, il ne faut pas perdre de vue les interactions entre la démographie, la lutte contre la pauvreté et les contraintes environnementales.

La délégation suédoise juge très positive la distinction faite dans le rapport entre les trois différentes fonctions de l'Organisation des Nations Unies, identique en substance à celle que fait le projet nordique pour les Nations Unies, qui distingue une fonction de lieu de rencontre, une fonction normative et une fonction opérationnelle. Cette distinction est importante car le rôle de l'Organisation diffère sensiblement selon la fonction. La délégation suédoise souscrit à l'analyse des deux premières fonctions, mais pense que le rôle opérationnel du système des Nations Unies dans le domaine économique pourrait être mieux précisé. Le système des Nations Unies est particulièrement bien placé pour entreprendre des activités opérationnelles à l'appui des efforts nationaux de développement, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité, l'équité sociale et la promotion de la démocratie et de la participation des populations. Il importe de définir ce que le système des Nations Unies doit faire, compte tenu des maigres ressources dont il dispose, pour améliorer la qualité et l'impact de ses activités opérationnelles pour le développement et leur assurer une base de ressources stables et sûres.

Il convient que le Secrétaire général intègre dans la suite de son analyse d'autres institutions internationales qui opèrent dans le domaine du développement et notamment les institutions de Bretton Woods. La délégation suédoise aimerait beaucoup avoir des suggestions sur leur rôle respectif et la répartition des tâches entre elles et davantage de propositions concrètes concernant les mesures que l'Organisation des Nations Unies elle-même devrait prendre pour faire en sorte que chaque institution se concentre sur ce qu'elle fait le mieux.

M. MAJID (Bangladesh) dit que le rapport du Secrétaire général sur l'Agenda pour le développement met l'accent, à juste titre, sur les idéaux de la

/...

(M. Majid, Bangladesh)

démocratie, de la bonne gestion des affaires publiques, des droits de l'homme et de la justice sociale, qui sont autant de préalables à l'épanouissement de l'être humain et au développement durable. Il convient que la communauté internationale s'attache à faire en sorte que les pays développés honorent leur engagement d'accroître les apports de ressources officielles, multilatérales et bilatérales aux pays en développement, et en particulier aux pays les moins avancés, s'emploient à réduire l'endettement des pays en développement, en particulier dans le cas des pays les moins avancés, améliorent l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés en réduisant les obstacles non tarifaires ou quasi tarifaires et les mesures protectionnistes occultes qui se fondent sur des jugements de valeur concernant différentes questions sociales et de droits de l'homme, facilitent l'accès des pays en développement à des technologies respectueuses de l'environnement, en leur offrant des conditions favorables, et encouragent le transfert de technologie vers les pays en développement et son adaptation à leurs besoins.

La plupart des pays les moins avancés ont mis en oeuvre d'ambitieuses réformes dans le cadre de programmes d'ajustement structurel. La communauté internationale doit respecter son engagement et atteindre les objectifs établis en matière d'aide publique au développement; il faut aussi réduire le fardeau de l'endettement de ces pays et, lorsque c'est possible, annuler totalement leur dette. La mise en oeuvre rapide des mesures spéciales et différenciées prévues dans l'Acte final du Cycle d'Uruguay améliorerait les perspectives de développement des pays en développement.

A l'ère de l'après-guerre froide, l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle plus important dans la formulation de la politique économique mondiale, sur la base de la transparence, de l'équité et de la participation, sans jamais cesser de défendre les principes énoncés dans la Charte. Elle est aussi appelé à jouer un rôle accru dans l'élaboration d'un consensus, notamment s'agissant du commerce international, des questions financières, de l'aide, de l'environnement, de la technologie, de la valorisation des ressources humaines et du progrès des pays les moins avancés.

Si l'on veut que l'Agenda pour le développement traite comme il convient de la question des activités opérationnelles du système des Nations Unies, il faut le traduire en un plan d'action concret reflétant la diversité des situations des pays Membres et respectant un équilibre entre les responsabilités et les engagements nationaux et internationaux.

/...

M. HENIGSBERG (Observateur de la Croatie) dit que son pays est très favorable à la recherche d'un équilibre entre développement social et développement économique, par une croissance économique équilibrée fondée sur l'égalité, le droit au développement, le développement social, la protection de l'environnement et le développement humain. Le Sommet mondial pour le développement social jouera un rôle important en défendant ces valeurs. Les efforts visant à réaliser ces équilibres sont particulièrement importants pour des pays comme la Croatie qui sont en transition vers l'économie de marché.

Le processus de transformation et le développement de l'esprit d'entreprise comportent un risque de stratification sociale qui peut avoir des conséquences sociales très négatives. L'objectif doit être d'assurer l'égalité des chances à tous, sans considération de nationalité, de race ou de sexe. Les gouvernements des pays en transition ont une responsabilité majeure à cet égard et doivent formuler des programmes sociaux clairs et adopter des mesures propres à atténuer le coût social de la transformation, tout en évitant de jouer un rôle excessif dans l'économie et dans le développement social en général.

Les dégâts considérables infligés à la Croatie par l'agression militaire serbe multiplient les difficultés du processus de transition. Rappelant les souffrances des personnes déplacées dans son pays, M. Henigsberg souligne que ces personnes risquent d'être marginalisées si la communauté internationale ne prend pas des mesures pour s'occuper d'elles au même titre que des réfugiés. L'urgence est d'autant plus grande qu'il devient de plus en plus clair que la communauté internationale n'est pas capable de trouver une solution au conflit armé dans cette partie du monde.

La politique sociale de la Croatie vise avant tout à assurer le retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers. L'aide à la Croatie doit non seulement prévoir la reconstruction des infrastructures et des activités humanitaires, mais aussi viser à mettre en place les bases de son développement économique et social futur. Il faut prendre des mesures spécifiques pour assurer la transition entre les secours humanitaires et les programmes de développement à plus long terme, aspect dont l'importance a été reconnue par la communauté internationale dans la résolution 48/204 de l'Assemblée générale. Pour terminer, M. Henigsberg dit qu'il est indispensable que son gouvernement puisse participer à la détermination des besoins, à la mise en oeuvre des programmes et à la coordination de la distribution de l'aide pour améliorer l'efficacité de l'aide internationale.

La séance est levée à 18 h 20.